



CENTRE DE
MUSIQUE BAROQUE
Versailles



AcadéC : Les Académies de Concert en France (1710-1770)

Répertoires et pratiques musicales

**Responsables
scientifiques**

Nathalie Berton-Blivet
CNRS, IReMus

Bénédicte Hertz
CMBV, CESR

Séance 3

**Mar. 6 mai. 2025
14h-17h**

Paris, Bibliothèque La
Grange-Fleuret



 université
de TOURS



anr[®]
agence nationale
de la recherche

 ROYAUMONT
abbaye & fondation



— université
lumière
— LYON 2



AcadéC : Les Académies de Concert en France (1710-1770)

Répertoires et pratiques musicales

Responsables scientifiques

Nathalie Berton-Blivet

CNRS - IReMus

Bénédicte Hertz

CMBV - CESR

Intervenant(e)s

Jean Duron

CMBV

Bénédicte Hertz

CMBV - CESR

Modérateur

Thierry Favier

IUF - Université de

Poitiers, CRIHAM

Les premières « Académies de musique » ou « Concerts » apparaissent dans les années 1710, et se développent de façon considérable entre 1720 et 1750. Leur rapide dissémination au sein du maillage urbain du territoire participe aux dynamiques culturelles de la France des Lumières et constitue un phénomène majeur de la vie musicale, celui des premiers concerts en société. Caractérisées à leurs débuts comme « académies » à part entière, et s'inscrivant par là même dans le mouvement général des sociétés savantes des XVII^e et XVIII^e siècles, les académies de musique obtiennent rapidement un statut officiel, et se dotent d'une devise, d'un cachet et de règlements.

Institutions hybrides tenant des sociétés savantes comme des entreprises de spectacles publics, les Académies de musique ou Concerts demeurent mal connues en dépit du soutien et de la reconnaissance que leur octroyaient les autorités urbaines et/ou monarchiques. C'est là un nouveau champ d'étude que mène AcadéC, portant sur des cadres de créations originaux, un répertoire singulier et un patrimoine à découvrir.

Par la mise en œuvre d'une enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire français, AcadéC a non seulement permis de préciser une cartographie riche à ce jour d'une soixantaine de villes, en révélant des académies oubliées, mais, plus largement, de documenter la vie de ces institutions. La variété des fonds explorés a en effet caractérisé le chantier de collecte : archives produites par les académies elles-mêmes (fonds musicaux, registres de gestion et comptabilités...), fonds des institutions urbaines et monarchiques (délibérations municipales,

sources fiscales ou policières, chroniques urbaines...). Le traitement des données dans la base interopérable en cours de constitution vise à faciliter l'accès et l'exploration de cette documentation au-delà des études de cas. Ainsi, le projet AcadéC rend visible la constitution, en province, de la première forme d'institution de concert qui a inspiré notamment la création du Concert Spirituel parisien, des Concerts d'amateurs de la fin du XVIII^e siècle et jusqu'aux sociétés philharmoniques du XIX^e siècle, qui se sont multipliées dans toute la France.

En organisant un concert par semaine dans au moins une soixantaine de villes en France et dans les provinces du Nord, les « Académies de musique » ou « Concerts » jouent un rôle majeur dans la vie de la cité par leur implication dans les réseaux intellectuels et artistiques, leurs relations avec les pouvoirs locaux et le pouvoir central, et s'affirment comme des lieux essentiels de production, d'exécution et de diffusion du répertoire musical français. Affirmant une continuité avec les foyers artistiques de la fin du règne de Louis XIV, tout en prenant part plus largement aux réseaux académiques européens, l'académisme musical français engendre un bouleversement sans précédent dans le paysage culturel de la France d'Ancien Régime. Le mouvement, qui acte aussi l'avènement des premiers concerts publics, entraîne une mutation sans précédent des espaces, des publics et des répertoires.

Au terme du chantier d'identification et de collecte de sources d'archive (initié en février 2022), la première cartographie des Académies de musique de province fait aujourd'hui état d'une soixantaine d'institutions identifiées entre 1710 et 1770. La réflexion collective a posé en juin 2023 une première définition de l'Académisme musical développant, autour d'un modèle commun, des caractéristiques et temporalités propres. Le second axe de réflexion (2023-2024) a été consacré aux réseaux des Académies de musique, qu'ils soient artistiques, académiques, administratifs, de diffusion de savoirs, du répertoire et des pratiques musicales.

Le travail de collecte des archives est poursuivi en parallèle ; ce dernier nourrit une base de données interopérable et accessible à un large public dont la publication est imminente.

Le troisième axe de réflexion s'attache maintenant aux répertoires et pratiques musicales des institutions, au travers de trois séminaires publics : 13 décembre 2024 (Lyon,



Suivez le projet sur le
carnet de recherche

Hypothèses :

<https://acadec.hypotheses.org/>

Projet ANR-21-CE27-0001-01
financé par l'Agence
Nationale de la Recherche

Université Lumière-Lyon 2), 18 février 2025 (Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier 3), 6 mai 2025 (Paris, Bibliothèque musicale La Grange-Fleuret).

La redécouverte du répertoire s'est accompagnée d'un concert de restitution d'un programme de l'Académie des beaux-arts de Lyon (vers 1720) à la Chapelle de la Trinité (Lyon), le 28 mars 2025, fruit d'une collaboration entre le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) et les Conservatoires de Paris et de Lyon (CNSMDL et CNSMDP). Le concert, sous la direction de Damien Guillon a été constitué à partir des sources musicales du fonds lyonnais. Musiciens et chercheurs ont exploré les questions d'interprétation du répertoire joué au Concert en province, au travers de la mise en œuvre d'une *performance practice*.

Il sera possible de participer à la session publique en présentiel ou en visio-conférence.

Visio-conférence sur inscription
obligatoire : acadec@cmbv.com

Ce dernier séminaire 2022-2025 sera
suivi d'un moment convivial.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Colloque conclusif du projet AcadéC, 5-7 novembre 2025, au Centre de musique baroque de Versailles.

Programme

13h30

Accueil des participants

14h

Session publique

Modérateur

Thierry Favier

IUF - Université de Poitiers, CRIHAM

Intervenant(e)s

Jean Duron

CMBV

« *L'opéra en concert : pratiques du XVII^e siècle* »

Bénédicte Hertz

CMBV - CESR

« *L'orchestre des académies de musique de province : vers une définition des pratiques musicales* »

17h

Résumés

Jean Duron

CMBV

L'opéra en concert : pratiques du XVII^e siècle

La réception de l'opéra parisien dans les lointaines provinces de France peut parfois réserver de belles surprises. Quelques sources manuscrites peu connues de la fin du XVII^e siècle montrent comment quelques rares œuvres lyriques ont pu s'émanciper de la scène et donner lieu à des concerts dans des académies ou des salons de province, préfigurant la pratique adoptée au siècle suivant dans les Académies de musique et Concerts publics. Sans costumes ni décors, sans danses, probablement sans mise en scène, avec des effectifs très différents de ceux de la Cour ou de l'Académie royale de musique, ces pièces étaient reformatées à la durée d'un concert « d'environ une heure de temps », ce qui amenait les musiciens à procéder à une sélection subtile et très étonnante dans les œuvres originales parfois sans tenir compte des rôles, pour créer un nouvel ordonnancement musical varié, coloré et riche en passions. De plus, le contrepoint devait être adapté à l'effectif vocal et instrumental qui avait pu être réuni.

Bénédicte Hertz

CMBV - CESR

L'orchestre des académies de musique de province : vers une définition des pratiques musicales

En investissant un nouveau cadre pour la musique, celui du Concert, les Académies de musique ont renouvelé les pratiques musicales, et notamment la définition de l'orchestre. Les missions de collecte du projet AcadéC ont récemment permis d'identifier des volumes de musique (partitions et parties séparées) provenant des bibliothèques de différentes institutions. Ce corpus enrichit d'un matériau inédit l'étude des pratiques musicales au Concert, jusqu'alors limité à celui de l'importante collection lyonnaise. Il est désormais possible de tenter de définir cette nouvelle typologie d'orchestre à la française qu'ont su inventer les académies de musique, en marge des usages à la cour, à Paris (Opéra ou Concert Spirituel), voire lors des fêtes dans les cathédrales ou collégiales du royaume de Louis XV. Les fonds analysés adoptent souvent des caractéristiques communes quant à la répartition originale des pupitres de cordes, la présence d'un troisième violon obligé, la configuration des parties intermédiaires, celle des basses... Les modalités d'exécution des grands genres – motets à grand chœur et opéras – se plient ainsi parfois à un arrangement instrumental, qui semble être à plus d'un titre l'un des marqueurs académiques prépondérants.

**Centre de musique
baroque de Versailles**
Hôtel des Menus-Plaisirs
22 avenue de Paris
CS 70353 • 78035 Versailles Cedex



www.cmbv.fr



ACCÈS

Bibliothèque musicale La Grange-Fleuret
11, bis rue de Vézelay
75008 Paris

ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES